ROCER - Groupe de travail ZAN (zéro artificialisation nette)

Compte-rendu de la séance n°1 du 28/08/20 (visio)

Intervenants/Animateurs :

- Franck Morel (Région BFC)
- Marie-Christine Bois (DREAL)
- Constance Aupetit (Région BFC)
- Aline Thomas (AUDAB)

Présents :

- Sylvie Bayard (Région BFC)
- Bertrand Courvoisier (Région BFC)
- Karen Coudry (Région BFC)
- Gilles Lemaire (Région BFC)
- Florent Vincent (DDT 21)
- Bertrand Sauce (DDT 25)
- Marc Hennebaut (DDT 71)
- Marie-Laure Merle-Bertin (SCoT de l'agglomération bisontine et DST GBM)
- Laura Mengin (SCoT Vosges Saônoises)
- Suzanne Nicey (IdéoBFC)
- Sophie Mollard (ADU Montbéliard)
- Caroline Petit (AUTB)

• Excusés:

- Bruno Mombrial et Sandra Coudert (Beaune agglomération)
- David Michelin (Alterre BFC)
- Marie-Agnès Devaux (DDT 70)

• Déroulé de la séance :

- 1. Rappel du cadre réglementaire national et régional : Marie-Christine Bois et Constance Aupetit (voir diaporamas)
- 2. Attentes Etat / Région vis-à-vis de ce GT : Franck Morel
- Contribuer à la bonne compréhension / interprétation des éléments du SRADDET concernant le ZAN,
- Nourrir les réflexions et faire des propositions pour la bonne mise en œuvre du SRADDET : suivi et mesure des objectifs / règles,
- S'inscrire de manière utile dans un paysage national et local en pleine ébullition (groupes de travail Etat, association des régions de France... ateliers AUDAB, réfexions des SCoT...) pour pouvoir à la fois DIFFUSER et CAPITALISER.
- 3. Présentation des ateliers AUDAB sur le ZAN : Aline Thomas (voir diaporama)
- 4. Questionnements et échanges :

- Karen Coudry: le ZAN et notamment la séquence 2 « réduire » ne doit pas amener à urbaniser l'ensemble des dents creuses notamment si celles-ci sont de bonne valeur écologique.
- Constance Aupetit : les documents de planification peuvent choisir de ne pas urbaniser des dents creuses pour des raisons écologiques ou paysagères. Dans ce cas elles devront être protégées dans le document de planification par un zonage adapté.
- Marie-Laure Merle-Bertin: donne l'exemple du SCoT de l'agglomération bisontine qui rencontre une problématique face à l'application du ZAN: le potentiel de renouvellement urbain du territoire se trouve dans les zones rurales (Val Marnaysen), ce qui risque de créer des cités dortoir, des déplacements pendulaires, etc. sans compter problèmes comme la ressource en eau.
 - Le vrai enjeu concerne l'échelle d'application : le périmètre à prendre en compte n'est-il pas celui du bassin de vie ? Les territoires de fonctionnements dépassent les limites administratives.
- Bertrand Courvoisier : en effet, l'objectif n'est pas de développer tous les villages : la règle prioritaire étant bien d'éviter l'artificialisation, en s'appuyant sur l'armature urbaine.
- Bertrand Sauce: l'objectif de ZAN n'est-il pas un vœu pieux? Il y a un gros travail à faire pour faire évoluer les mentalités des élus, des bureaux d'études... Les petites communes n'ont pas toujours de terrains disponibles au centre-ville pour le renouvellement urbain, les terrains communaux sont souvent situés en frange de commune. Si le SRADDET n'a pas de portée réglementaire, comment mettre en place l'objectif de ZAN?
- Constance Aupetit : La règle 4 donne une trajectoire. L'objectif de zéro artificialisation nette est inscrit à horizon 2050. Il est donc attendu que les documents de planification s'engagent dans cette direction.
- Franck Morel: On entend souvent dire qu'il est plus simple de s'étendre que de densifier ou intensifier; mais il y a un potentiel important par ailleurs de renaturation: désimperméabilisation d'espaces, actions sur les zones d'activités économiques...
- Karen Coudry: La région a lancé un appel à projet sur la renaturation, les nouveaux élus ont montré leur intérêt de faire de la « nature en ville ». Ce terme ne recouvre pas seulement l'implantation d'arbres et de gazon, mais plutôt le choix d'espèces locales, la création de trames bleues, noires, brunes, une réflexion à l'échelle de tout l'écosystème.
- Florent Vincent : Le niveau d'exigences ne doit pas non plus être trop poussé. Il est parfois préférable que les territoires élaborent ou révisent leurs documents de planification intercommunaux même si ceux si ne sont pas parfaits plutôt que de laisser les territoires sans documents de planification ou avec des documents anciens.
- Franck Morel: il y a sans doute différents niveaux exigence à avoir, et des dispositifs d'accompagnement adaptés aux différentes échelles. Cela pose aussi la question des financements: incitation, bonification...
- Sophie Mollard: La question de la propriété foncière se pose aussi: par exemple le cas de la succession familiale rend difficile pour les communes la maîtrise des gisements fonciers.
 C'est là que l'EPF a un rôle majeur à jouer.
- Bertrand Courvoisier: L'EPF est en train de mettre en place son prochain PPI. La Région souhaite que les actions soient orientées vers l'objectif de ZAN, en étant particulièrement porté sur le renouvellement urbain (friches...).

- Bertrand Sauce : la SAFER pourrait également constituer un acteur de l'objectif ZAN.
- Franck Morel : une des clés de la bonne mise en œuvre du SRADDET, et singulièrement de cet objectif ZAN est d'arriver à mieux coordonner l'action de l'Etat et de la Région sur le sujet pour une plus grande efficacité.
- Framapad (outil collaboratif utilisé pendant le GT pour que chacun note à la volée ses questionnements / propositions / ressources utiles) => à utiliser systématiquement pour les prochains GT

1. VOS QUESTIONNEMENTS

MARC DDT 71: Dans le cadre de la compensation, quel niveau appliquer: à minima à hauteur de 100 % ou plus ?

KAREN: Comment faire pour ne pas arriver à la strate de la compensation ? Quels sont les outils à déployer pour Eviter voir Réduire ?

FLORENT VINCENT: mise en oeuvre du SRADDET et du ZAN : quel rôle pour l'inter-SCoT dans la mise en oeuvre (cf.réflexions lors du processus de la modernisation des SCoT). L'inter-SCoT peut jouer un rôle auprès des SCoT afin de relayer les outils qui existent ?

Le ZAN pose la question de l'échelle de compensation et donc de la "solidarité territoriale" probablement liée au type de document d'urbanisme (SCoT, PLUI) ? J'urbanise chez moi et je compense chez les voisins ?

Sophie Mollard : Comment arriver à mieux mobiliser des potentiels en densification, qui appartiennent souvent à des acteurs privés ?

2. VOS PROPOSITIONS

KAREN: Possibilité d'utiliser l'ORB et les fiches déployées par Alterre sur la consommation de l'espace.

Utiliser aussi SIGOGNE comme base de données accessibles pour connaître les potentialités des milieux et des espèces présentes

Florent VINCENT : qualité des aménagements, nature en ville, respect des fonctionnalités écologiques, restauration des milieux agricoles, formes urbaines : n'existe-t-il pas des choses à extraire du côté de la littérature et des projets d'écoquartier

création d'outils de coopération entre collectivités pour une cohérence et solidarité territoriale dans la mise en oeuvre du ZAN

- faire un analyse critique de l'appel à projets régional sur la "renaturation en ville" pour tenter d'en tirer quelques enseignements utiles sur : points forts / points d'amélioration / déclinaisons possibles.

Florent VINCENT : identifier les outils financiers mobilisables pour mettre en oeuvre le ZAN ?

3. VOS RESSOURCES

SUZANNE: - publication n°18 AUCAME Caen Normandie mars 2020 "ACT'URBA ZAN: état des connaissances et enjeux"https://www.aucame.fr/images/catalogue/pdf/1586853773-2020-acturba018-

zan.pdf

ALINE: - publication AGAM n°94 mai 2020 : Objectif zéro artificialisation nette, une nouvelle opportunité pour un urbanisme responsable https://www.agam.org/objectif-zero-artificialisation-nette-une-nouvelle-opportunite-pour-un-urbanisme-responsable/

- avis FNAU n°9 de juin 2020 : "Zéro artificialisation nette, une équation complexe pour les politiques publiques" http://www.fnau.org/wp-content/uploads/2020/06/avis-fnau-n9-zan-v5.pdf
- publication AUCAME n° 123 juin 2020 : Artificialisation des sols, consommation d'espaces, urbanisation... https://www.aucame.fr/actualites/88-qsn--123--- artificialisation-des-sols--consommation-d-espaces--urbanisation.html
- 6 conférences IPR en podcast + bibliographie : https://www.institutparisregion.fr/environnement/zero-artificialisation-nette-en-ile-de-france.html

Marc - DDT 71: Projet "UrbanVitaliz" piloté par le Cerema pour accompagner les porteurs de projets dans leurs démarches de réutilisation des friches dans les zones "détendus" (outil numérique qui balise les démarches à mener pour revitaliser une friche).

• Suites :

Fréquence des séances : toutes les 6 semaines environ

Prochaine séance : jeudi 15/10/2020, 10h-12h (visio ou présentiel)

Ordre du jour de la séance du 15/10/20 :

- Franck Morel (Région BFC): retour sur avancées du GT ZAN ARF (association des régions de France)
- Constance Aupetit (Région BFC) : point sur les délais de compatibilité SRADDET/Scot
- Aline Thomas (AUDAB): retour sur le dernier atelier ZAN de l'AUDAB
- Florent Vincent (DDT21): enseignements utiles / écueils à prendre en compte issus des démarches ECO QUARTIERS
- Marie-Laure Merle-Bertin (SCoT de l'agglomération bisontine) : voir si possible de porter une parole réseau régional SCOT et/ou FN SCOT sur le sujet ZAN + contributions possibles
- Karen Coudry (Région BFC) : rapide retour « à chaud » sur l'appel à projets « renaturation »
- Gilles Lemaire : Etat/Région : besoin de créer des espaces de travail commun pour plus facilement élaborer une parole et des actions conjointes pour mise en œuvre SRADDET